

# Le mot du Maire

#### Chères Crouseillounes. Chers Crouseillous.

nons vers vous avec ce bulletin mu- chette, et pour bon nombre d'entre nicipal du second semestre. Cette vous dans vos captages privés. Avec année l'hiver s'installe doucement, l'équipe municipale nous avons eset nous devons faire face à un pro- sayé de pallier les carences en eau, blème majeur depuis cet été le (en fournissant de l'eau à récupérer manque de pluie, ayant pour consé- dans les villages et en livrant de quences la possibilité d'incendie cet l'eau en citerne). Ces démarches été et le mangue d'eau dans les ciblées ont comblé, je l'espère, le sources cet automne.

Concernant les incendies, à la de- vigilants, et à l'écoute pour tenter mande de la Préfecture de l'Ar- de franchir cette situation comdèche, le Centre Départemental plexe. Nous espérons que nos agrid'Incendie et de Secours (CDIS) a culteurs ne seront pas trop touchés fait l'inventaire des habitations au- par ce manque d'eau, ni cet hiver tour desquelles le débroussaille- pour abreuver leurs troupeaux, ni ment n'est pas suffisant afin de lut- au printemps prochain. Car après ter contre d'éventuels incendies, une sécheresse comme celle de Quelques habitations de la com- cette année, la repousse de l'herbe mune sont concernées. Nous avons au printemps pourrait être problécommuniqué dans le dernier bulle- matique surtout si la tendance à tin municipal sur ce sujet, et une raréfaction des précipitations que<mark>lq</mark>ues cas ont été résolus. Je se confirmait. viens d'être mis en demeure par la II y a 18 mois, nous avions recruté auprès de vous sur ce sujet majeur commune. A la fin de ce contrat le travail de nos pompiers, et je vais travailler à la commune pour diécrire à chaque habitant concer- verses raisons personnelles. Nous né par le sujet afin que nous puis- lui souhaitons bonne continuation tion à ce problème . Comme vous le sionnelle. Une solution avec un sasavez, l'Etat brandit la menace de larié en CDD pour l'hiver va être l'amende en cas de non-respect de trouvée afin de pouvoir gérer le décette législation. Il en va de notre neigement comme les hivers précéresponsabilité commune mais je dents. Dès le printemps, nous tentesais pouvoir compter sur chacun de rons de pourvoir à son remplacevous pour répondre positivement à ment. cette demande.

Comme chaque année nous reve- situation est différente à La Rodéficit. Sachez que nous restons

Préfecture de l'Ardèche d'insister Adrien Mistretta en contrat aidé à la pour la lutte contre les incendies et Adrien n'a pas souhaité continuer à sions trouver ensemble une solu- dans sa vie personnelle et profes-

La fête du 15 Août s'est déroulée du Depuis cet été, le manque de préci- 13 au 15 Août avec une pleine réuspitations a pour conséquence un site, sauf le 14 Août au matin où la manque d'eau général. Si nos réser- pluie n'a pas permis la tenue du voirs communaux du Cros et de La concours de pétanque. Je veux ici Palisse n'ont pas subi de manque, la remercier toutes les personnes qui

**HORAIRES DE LA MAIRIE & DE L'AGENCE POSTALE** 

> de 8h à 12h Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi & Vendredi

> > de 14h à 17h Lundi & Jeudi

**INFOS PRATIQUES** 

Tél. 04 75 38 94 64 Fax 04 75 37 52 64

crosdegeorand-mairie@orange.fr www.crosdegeorand.fr



se sont investies pour l'organisation chaleureux à Coralie, Sébastien et et le service durant ces 3 journées leurs deux filles. voles, autres....).

de convivialité, qui manque tant être fiers du travail accompli. duits locaux.

les travaux de la création du Com- à sa rédaction. en complément de leur activité qui êtes toutes et tous invités. a bien démarré avec le bar- Pour finir permettez-moi de vous lage et plus largement de notre des fêtes de fin d'année. commune. Je veux les féliciter des produits locaux, de l'animation réussite ... Bonne année 2023. et des services proposés. A ce sujet je veux vraiment ici remercier la population qui a fourni un accueil

de fête (élus, associations, béné- Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de l'ensemble du conseil Cette année même si la maladie municipal, ainsi que de tous les fi-Covid 19 revient telle une épidémie nanceurs. La population a su et sait hivernale, le repas du CCAS a pu se aujourd'hui à sa manière soutenir dérouler au « Géorand », dans une aussi ce commerce en consommant ambiance festive et chaleureuse, et en fréquentant ce nouveau lieu Nous sommes heureux d'avoir pu de vie au cœur du village. Chacun à offrir aux personnes de plus de 65 sa façon a été une pierre à cet édians de notre commune un moment fice et nous pouvons collectivement

depuis le début de cet épidémie. J'espère enfin que ce bulletin vous Bien entendu ceux qui n'ont pas pu plaira et qu'il vous donnera les inêtre présents recevront un colis de formations concernant l'activité Noël confectionné avec des pro-communale. Je sais combien il nécessite un travail important de A l'heure où vous lirez ce bulletin, toutes les personnes qui participent

merce « Le Géorand » seront termi- Avec l'équipe municipale, nous nés (au détail de quelques finitions). avons aussi décidé d'organiser et de Coralie et Sébastien pourront dès maintenir une cérémonie de vœux ce printemps louer chambres et gîte le Samedi 7 Janvier à laquelle vous

restaurant, l'épicerie, un coin pri- souhaiter de belles et douces fêtes meur, le dépôt de gaz, la vente de de Noël que vous pourrez je l'espain tous les jours (sauf le lundi père passer en famille. J'ai ici une jour de fermeture). Ils remplissent pensée pour les personnes seules tous les deux complètement le rôle ou en maison de retraite à qui je que nous avons voulu donner à ce souhaite témoigner toute ma symlieu majeur pour la vie de notre vil- pathie en cette période particulière

d'avoir tenté l'aventure à nos côtés. Je vous souhaite à toutes et tous Ils sont en cours de labélisation mes meilleurs vœux pour cette an-« Bistrot de Pays » un label impor- née 2023 qui s'ouvrira dans tant gage de grande qualité dans quelques jours. Que cette nouvelle les domaines de la restauration et année vous apporte joie, bonheur,

Sébastien PRADIER



#### ÉDITEUR

Mairie de Cros de Géorand

#### **DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Sébastien PRADIER

#### **RÉDACTION**

La commission Bulletin Municipal & Communication: Sébastien PRADIER, Cathy USALA, David TEYSSIER, Christine CHAUCHE

#### **CRÉDIT PHOTOS**

Cathy USALA, Caroline MARION, Christine CHAUCHE, Sonia ROUX, Coralie BUZZI, Sébastien PRADIER, Séverine MOULIN-ALIX, Jean-Marie TAULEIGNE, Denis BREYSSE.

#### **PHOTO DE COUVERTURE**

**Audrey BARBUT** 

#### **CONCEPTION**

Bérengère GINOUX berengereginoux@hotmail.fr

#### **MISE EN PAGE**

Cathy USALA, Christine CHAUCHE

#### **IMPRESSION**

Impression FOMBON IMPRIMIVERT® www.imprimerie-fombon.com

#### **TIRAGE**

Décembre 2022 300 exemplaires

# Sommaire

ÉDITO

P.Z /	Le mot du Maire.	
P.5 /	ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS L'ACCA, La Saint Hubert des Hautes Terres. La Bouquinerie Crouseilloune. Agenda des prochains évènements.	
P.6 /	VIE COMMUNALE Travaux sur la commune.	
P.8 /	ACTUALITÉS MUNICIPALES Comptes-rendus des conseils municipaux.	
P.14/	ARRÊT SUR IMAGE L'actualité de la commune.	
P.18 /	PORTRAIT Un multicommerce pour vous Cathy USALA, Seconde adjointe.	
P.22 /	HISTOIRE Les services postaux	
P.27 /	SAVEURS La recette de Viviane GREVOUL, L'Agriade Saint Gilloise, la daube des mariniers	
P.28 /	CONCOURS PHOTOS Lauréats du concours 2022 & concours 2023	

# 2n Samedi 7 JANVIER à 11h à la salle polyvalente

Mes conseillers, moi-même, sommes heureux de vous convier à la cérémonie des vœux samedi 7 Janvier à 11h. Nous clôturerons cette rencontre par un apéritif dinatoire.



# CALENDRIER DES ASSOCIATIONS

#### LA TRUITE CAPRICIEUSE

La période de pêche de la truite en 1<sup>ère</sup> catégorie s'ouvre traditionnellement le deuxième samedi du mois de mars, partout en France. En 2023, ce sera donc le samedi 11 mars. La fermeture aura lieu le 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre, soit le dimanche 17 septembre.

Les informations pratiques concernant les lâchers de truite par l'AAPPMA seront mises à jour sur le site internet.



Vous pouvez prendre votre carte de pêche à partir du site ou bien vous rendre chez les dépositaires partenaires.

Pour plus d'informations retrouver l'association sur https://www.latruitecapricieuse.com/

# **ACCA La Sainte Hubert des Hautes Terres**

Après une année d'annulation de la fête pour cause de COVID, l'ACCA a pu organiser son ball-trap du 15 Aout qui a eu un grand succès grâce aux nombreux chasseurs et non chasseurs qui sont venus se défier sur les planches ou tout simplement pour y passer un moment de détente.



Le 8 octobre 2022 le président Loic PLANTIN a réuni l'ensemble des membres de l'ACCA et leurs conjoints au repas de fin de saison à l'auberge « LE GEORAND », les 55 participants y ont passé un moment très agréable.

#### **ASSOCIATIONS & INFOS PRATIQUES**

#### La Bouquinerie Crouseilloune



Le vernissage de l'exposition photo 2022 sur le thème « La faune du plateau ardéchois » s'est déroulé le samedi 26 novembre à 11 heures à la salle des associations. A cette occasion l'équipe de la bibliothèque et son président Alban Pradier nous ont invités à découvrir les nombreuses photos avant de remettre les prix aux 3 gagnants. L'exposition connait un grand succès avec 88 photos provenant de 23 photographes, vous pouvez venir découvrir ces photos pendant les heures d'ouverture à la bibliothèque.

L'association met en vente son calendrier 2023 qui reprend les 12 plus belles photos de l'exposition au tarif de 15 €. La recette contribue au fonctionnement de la bibliothèque.



**Concours photo 2023 :** Le concours photo est reconduit pour 2023 avec le thème : « La lumière dans tous ses états sur le plateau ardéchois ».

La Bouquinerie Crouseilloune a tenu son assemblée générale annuelle à la salle des associations de Cros de Géorand le 15 octobre 2022 à 18 heures.

Les membres du bureau sont : Président : Alban PRADIER Secrétaire : Chantal GINEYS Trésorière : Cecile PRADIER

#### Heures d'ouverture : le samedi de 10h30 à 11h30

Le montant de la cotisation reste inchangé : 5 € pour les habitants de la commune, 7 € pour les autres, 1 € pour un emprunt occasionnel.



#### **VIE COMMUNALE**



Curage de la station d'épuration.

Un nettoyage de la cuve de la station d'épuration
est nécessaire par camion pompe
une à deux fois par an.



Recherche de la fuite d'eau au lavoir de La Rochette.



Reprise du mur de soutènement du chemin communal à La Rochette.

#### **EN BREF**

# Les réunions du conseil municipal

# CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2022

#### CHOIX DU CANDIDAT POUR LE sont publiés pour les actes régle- une publicité par affichage à la mai-**MULTICOMMERCE**

Après une première consultation déclarée infructueuse, la commune a décidé de relancer une publicité et une mise en concurrence conformément à la Loi. De nouveaux candidats potentiels se sont présentés et ont été reçus en mairie en amont de leur candidature.



candidatures par M. le Maire et par voie électronique dès cette date. après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité de retenir la candidature de Mme et M. BUZZI

#### MODALITES DE PUBLICITE DES **ACTES REGLEMENTAIRES**

pal que les actes de délibérations, dématérialisé à ces actes ; décisions et arrêtés pris par les com- Le conseil municipal valide la propo-

mentaires. Les actes individuels sont rie. notifiés aux personnes intéressées après transmission au contrôle de la **SUBVENTION DENEIGEMENT** légalité.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, par principe et pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique sur leur site internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation.

Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité de leurs actes réglemen- Forêt communale en 2023 taires et décisions ne présentant ni M. le Maire donne lecture du courun caractère réglementaire ni un rier de M. FONTON de l'Office Natiocaractère individuel : soit par affi- nal des Forêts, concernant les chage, soit par publication sur pa- coupes de bois à asseoir en 2023, en pier, soit par publication sous forme électronique. Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du conseil municipal. A défaut de délibération sur ce point au 1<sup>er</sup> juillet 2022, la publici-Sur présentation des dossiers de té des actes se fera exclusivement

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps Le Maire rappelle au conseil munici- d'une réflexion globale sur l'accès

munes entrent en vigueur dès qu'ils sition du Maire qui est de conserver

Hiver 2021/2022

Les travaux de déneigement sont subventionnés par le Département de l'Ardèche.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter l'aide financière maximale du Conseil Général de l'Ardèche pour les frais de déneigement de la saison 2021/2022 pour un montant de 42 471,35 € TTC

#### **VALIDATION ETAT D'ASSIETTE COUPES DE BOIS**



8 / Juillet-Décembre 2022



forestier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2023 présenté ci-après et précise la destination des coupes de bois, pour les coupes inscrites soit : la vente sur pied.

#### **Etat d'assiette**

Ī	Par- celle	Volume présumé	Surface ha	commercialisation
ľ	2B	320	4.62	vente publique
ľ	3	810	13.01	vente Publique

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec Lors de la constitution du dossier de la municipalité.

#### **CONVENTIONS** DE **AVEC EDF**

EDF exploite en qualité de concessionnaire, la concession de Montpezat, conformément au cahier des charges approuvé par décret du 21 mars 1949.

Par application des dispositions du cahier des charges de concession, EDF doit s'assurer de la maîtrise fon-

forêt communale relevant du régime cière des terrains d'assiette des ou- Les 3 conventions doivent être sivrages.

> présence triques doit faire l'objet d'une forma- nal de la RD 302 à la parcelle 19, ainlisation au moyen d'une servitude si que sur la section AP, le chemin idoine avec chacun des propriétaires communal dit "de la Vestide à Rieuconcernés.

#### Servitudes d'accès pour trois stations de mesure de débit

Les stations dites « Cros de Géorand », « Ranc de Piouche » et Servitude de submersion - Rete-« Station de Rieutord »

Une limnimétrie est une mesure des variations périodiques du niveau des eaux des lacs.

bornage, EDF a constaté que le seuil de mesure limnimétrique et les **SERVITUDE** différents matériels de la station de mesure de débit dite « de Cros de Géorand », celle dite « Ranc de Piouche » et celle dite « station de Rieutord » n'avaient pas été formalisés par convention. EDF s'est donc rapproché des différents proprié- EDF s'est donc rapproché des pro-

gnées entre EDF et la commune de Il ressort de l'analyse foncière que la Cros de Géorand, pour les parcelles d'ouvrages hydroélec- AX142, AZ19 et le chemin commutord". Le conseil municipal accepte les termes des trois conventions de servitude d'accès aux stations de mesure de débit.

# nue de La Palisse

Lors de la constitution du dossier de bornage, EDF a constaté que la côte orthométrique de la retenue du barrage de La Palisse pouvait empiéter en partie sur des parcelles propriété de tiers.

L'altitude orthométrique est la distance comptée suivant la verticale physique (direction du fil à plomb) entre un point et la surface de niveau zéro (niveau de la mer).

taires pour convenir de la signature priétaires (dont la commune) pour de trois conventions de servitude convenir de la signature d'une conafin de régulariser cette situation. vention de servitude de submersion

#### **ACTUALITÉ MUNICIPALE**

Une convention doit être signée LAURENT, Quartier La Tauleigne. entre EDF et la commune de Cros de M. Pascal LAURENT, conseiller muni-AP53.

accepte les termes de la convention pal la délibération N° DE-2019-25 en et autorise le Maire à signer cette date du 27/04/2019 concernant les convention de servitude de submer- conditions de reprise des terrains sion.

#### Servitude de tréfonds - galerie d'amenée d'eau

Lors de la constitution du dossier de bornage, EDF a constaté que le passage d'une galerie d'amenée, dans le tréfonds de propriété de tiers n'avait pas été formalisé par convention.

"Tréfond" est un vocable de la langue juridique. Il désigne le volume de terre se trouvant sous la surface du sol dont une personne est propriétaire. Le mot est synonyme de "sous-sol".

propriétaires pour convenir de la signature d'une convention de servitude de tréfonds afin de régulariser cette situation. Une convention doit être signée entre EDF et la Com- à GAEC de l'Alliance, Malbastit, 6 ha mune de Cros de Géorand, pour les 94 a 86 ca parcelles suivantes:

Commune	Sec- tion	Parcelle
Cros de Géorand	AV	144
Cros de Géorand	AV	145
Cros de Géorand	AV	193
Cros de Géorand	AV	200
Cros de Géorand	AP	53
Cros de Géorand	AO	1
Cros de Géorand	AP	416

accepte les termes de la convention lui fixé par délibération en date du et autorise le Maire à signer cette 29 janvier 2022. Le prix de location

#### LOCATION DE TERRAINS COMMU-**NAUX**

Cette délibération annule et remplace la délibération DE 2022 31 bis. M. le Maire présente au conseil municipal les travaux de la Commission Communale Agricole concernant la reprise des terrains communaux Budget concernant les festivités du toutes les aides financières maxiexploités précédemment et jusqu'au 15/08/2022.

afin de régulariser cette situation. 31 décembre 2021 par M. Bernard

Géorand, pour les parcelles AP453 et cipal, étant concerné à titre privé, ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité, Le Maire rappelle au conseil municicommunaux à usage agricole. Il rappelle également les principes précédemment appliqués pour la location du terrain communal agricole:

- signature d'un bail avec les exploitants agricoles dont le siège de l'exploitation est situé sur la commune.
- signature d'une convention pluriannuelle de pâturages pour les exploi- Cette année : la fête de la bière. tants agricoles dont le siège de l'exploitation est situé hors commune. Le conseil municipal statue sur les demandes de location reçues pour la reprise à la location de ces terrains, et décide de donner à bail ou convention pluriannuelle de pâtu-EDF s'est donc rapproché de ces rages, à compter du 01/05/2022 aux exploitants agricoles ci-dessous:
  - 1) par bail aux exploitants de Cros de Géorand

à GAEC de Rognon, 3 ha 81 a 46 ca

- 2) par convention pluriannuelle de pâturages
- à ARCIS Hippolyte, Sainte Eulalie 3 ha 99 a 53 ca
- à PHILIPPOT Kévin, Le Béage 6 ha 08 a 60 ca
- à DUMAS Katia, Privas 17 ha 52 a 38

Le conseil municipal précise que le Le conseil municipal, à l'unanimité, tarif appliqué à ces locations est ceconvention de servitude de tréfonds. de ces terrains pourra être révisé annuellement par décision du conseil municipal. Le conseil municipal autorise le Maire à signer les baux et les conventions pluriannuelles de pâturages avec les exploitants agricoles concernées.

#### **SUBVENTION - FETE DU 15 AOUT**



Le montant des dépenses prévues est de 7 670 € répartit comme suit :

Spectacle et animations : 3 830 € Affiches et promotion : 300 € Accessoires et divers : 540 €

Location scène et chapiteau : 1 000 € Repas bénévoles et artistes : 700 €

Tombola: 1 000 € SACEM: 300 €

TOTAL dépenses : 7 670 €

Plan de financement :

Subvention FIL Département : 1 000 €

Fonds propres : 6 670 €

TOTAL recettes : 7 670 €



Le conseil municipal à l'unanimité, approuve l'opération et son plan de financement.

Il autorise M. le Maire à solliciter males.

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2022**

#### **SUBVENTION ATOUT RURALITE 07**

#### **Pacte routier**



M. le Maire présente au conseil municipal le dispositif d'aide aux territoires du Département de l'Ardèche dénommé "Atout ruralité 07 - Pacte routier". Il précise que ce programme permet de subventionner les collectivités pour les travaux de voirie communale.

Avec un montant des travaux de voirie estimé à 75 425,50 € HT, comprenant des travaux de réfection de voirie communale ainsi que l'élargissement et la mise en sécurité de la route d'accès à "Le Merle", le conseil municipal après en avoir délibéré adopte le projet, sollicite l'aide financière du Département de l'Ardèche (soit 20 000,00 €), indique que ce projet est inscrit en Investissement du budget et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires à l'obtention de ce financement et au déroulement du dossier.

#### MODIFICATION DU PERIMETRE DU **SITE NATURA 2000**

#### "La Loire et ses affluents"

Suite à la consultation de Monsieur le Préfet de l'Ardèche concernant la modification du périmètre du site Natura 2000 "Loire et ses affluents", boissons de catégorie IV pour le contre le périmètre avec les re-vente. marques suivantes:

- mides.
- renciation entre agriculteurs,
- le lac de La Palisse est une zone artificielle et industrielle. Le périmètre Natura 2000 sur ce site ne doit pas évoluer. Son secteur et ses rives ne doivent pas en faire partie. Le Conseil municipal refuse le périmètre proposé dans le dossier recu le 6 juillet 2022 et demande aux services de la DDT de faire une proposition cohérente et adaptée à notre commune.



#### **LOCATION D'UNE** LICENCE IV

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de trouver une licence de débit de

M. le Maire présente au Conseil Mu- multi-commerce communal. Il prénicipal le dossier de consultation, cise qu'il est possible de louer une Après avoir débattu sur le sujet, le licence de catégorie IV en attendant conseil municipal émet un avis d'en trouver une disponible à la

La société Holding Groupe Dévelop-- certaines zones humides ne sont pement MC propose une location de pas intégrées dans le périmètre, et licence IV pour un montant de inversement d'autres surfaces le 3 600 € HT/an. Le conseil municipal sont et ne sont pas des zones hu- accepte le contrat et autorise le Maire à faire les formalités néces-- ce périmètre engendre une diffé- saires à la signature du contrat.





#### **ACTUALITÉ MUNICIPALE**

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2022**

#### **CONVENTION DE SERVITUDE COM-**MUNE/EDF

EDF exploite en qualité de concessionnaire, la concession de Montpezat, conformément au cahier des charges approuvé par décret du 21 mars 1949. Par application des dispositions du cahier des charges de concession, EDF doit s'assurer de la maîtrise foncière des terrains d'assiette des ouvrages. Il ressort de l'analyse foncière que la présence d'ouvrages hydroélectriques doit faire l'objet d'une formalisation au moyen d'une servitude idoine avec chacun des propriétaires concernés.

#### Servitude de submersion

bornage, EDF a constaté que la côte des parcelles AV145 et AV164 orthométrique de la retenue du bar- - de "Malaval à Cros de Géorand" au Ces équipements sont installés sur rage de La Palisse pouvait empiéter droit des parcelles AV160 et AV155 de tiers. EDF s'est donc rapproché des parcelles AS203 et AS9 de la signature d'une convention de droit des parcelles AS283 et AS285 servitude de submersion afin de ré- - de "La Vestide" au droit des pargulariser cette situation. Une con- celles AP52 et AP458 la Commune de Cros de Géorand, celles AP52 et AP458 pour la parcelle AS74. Le conseil mu- - de "La Vestide" au droit des parnicipal, à l'unanimité, accepte les celles AP459 et AP461 termes de la convention.

#### Servitude de tréfonds

Lors de la constitution du dossier de bornage, EDF a constaté que le passage d'une galerie d'amenée, dans le tréfonds de propriété de tiers n'avait pas été formalisé par convention.

EDF s'est donc rapproché de ces propriétaires pour convenir de la Le conseil municipal, à l'unanimité, cette situation.

Une convention doit être signée entre EDF et la Commune pour les CONVENTION D'OCCUPATION avec chemins communaux et routes communales suivants:

- de "Fédarier au Poyet" au droit des parcelles BC25 et BC10
- du "Moulin de Fédarier au Poyet" au droit des parcelles BC10 et BC151
- du "Moulin de Fédarier au Poyet"



BC149

- BC144

- en partie sur des parcelles propriété des "Hermes à La Palisse" au droit 27.
- vention doit être signée entre EDF et de "La Vestide" au droit des par-

  - de "La Vestide" au droit de la parcelle AP65
  - de "La Vestide" au droit des parcelles AP430 et AP80
  - de "La Vestide" au droit des parcelles AP76 et AP77
  - de "La Vestide" au droit des parcelles AP103 et AP408

signature d'une convention de servi- accepte les termes de la convention tude de tréfonds afin de régulariser et autorise le Maire à signer cette convention de servitude de tréfonds.

#### ORANGE pour bâtiment téléphonie et pylône

#### **Historique:**

Par acte en date du 13 mai 1987 l'Etat (Ministère des PTT auquel droit se trouve ORANGE aujourd'hui) a

au droit des parcelles BC152 et signé avec la commune une convention d'occupation d'un bien dont elle - du "Moulin de Fédarier au Poyet" est propriétaire, pour y installer des au droit des parcelles BC145 et équipements techniques comprenant un bâtiment Autocom affecté à Lors de la constitution du dossier de - des "Hermes à La Palisse" au droit la téléphonie fixe et à l'internet d'une SHO de 50 m<sup>2</sup> et un pylône.

les parcelles communales AE25 et

La redevance s'élevant en 2021 à de ces propriétaires pour convenir - de "La Palisse aux Dérangs" au 248,88 €/an. (actualisable selon les termes du contrat de base).

#### Nouvelle actualité:

Aux termes d'un traité d'apport, ORANGE a apporté sa branche d'activité liée aux infrastructures passives (pylônes notamment) à sa filiale TOTEM France. Dans ce nouveau contexte, il convient de :

1) signer un avenant entre la Commune et Orange pour soustraire de la convention initiale l'emprise du pylône. La convention porte désor-





mais sur le seul bâtiment implanté. (Montant actualisable).

favorable.

# avec l'entreprise CHABANIS

La convention passée avec l'entreprise CHABANIS est arrivée à échéance. Le Maire présente au conseil municipal le projet de conven- Distraction du régime forestier tion à passer avec l'entreprise CHA-BANIS effectuant le déneigement sur une partie de la Commune. Cette convention est mise en place pour une durée de trois ans. Le conseil a été menée sur les terrains commumunicipal, à l'unanimité, accepte les naux. Elle montre que certains tertermes de cette convention.

#### REPRISE DE TERRAINS APPARTE-**NANT AU SIVOM**

Suite à la délibération du comité syndical du SIVOM de la Haute Vallée de la Loire en date du 15/11/21, relative à la cession de terrains appartenant au SIVOM et considérant que la dissolution du SIVOM de la Haute Vallée de la Loire est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022, Le SIVOM de la Haute Vallée de la Loire propose de céder à notre commune, pour l'euro symbolique, les terrains dont il est propriétaire sur notre commune pour une surface totale de 8 042 mètres carrés. Le conseil municipal décide d'accepter la proposition du M. le Maire présente au conseil mu- maximale de 12 mois.

SIVOM de la Haute Vallée de la Loire nicipal le projet de révision d'aménavenir.

#### **FORET COMMUNALE**

M. le Maire rend compte au conseil municipal d'une réunion tenue avec Office Nationale des Forêts à propos de la forêt communale. Une analyse inclus dans les terrains formant la vocation actuelle, ou à venir, à destiau conseil municipal de les distraire forestier. Le conseil municipal reconnaît que les terrains cités ne sont pas boisés et demande à l'ONF la distraction de ces terrains de la liste des terrains classés en forêt communale.

#### **PLAN AMENAGEMENT FORET Forêt** communale plan 2021/2040

2) signer une nouvelle convention à concernant la cession des terrains à gement forestier de la forêt commudurée déterminée de 12 ans (bail), la commune de Cros de Géorand, nale, établi par l'Office National des entre la Commune et TOTEM France sous réserve que le SIVOM réalise Forêts. Le plan d'aménagement fopour ce site, soit 20 m² (pylône), les actes administratifs de régulari- restier fait un état des lieux de la pour un montant de 1 500,00 € de sation de l'emprise de la route avec : forêt communale et propose une novembre 2022 à novembre 2023. EDF, la Communauté de Communes, gestion avec un programme d'ac-M. TARDIEU Jean- François et M. tions pour la période 2021/2040. M. Le conseil municipal émet un avis MARGARON Bernard, pour chaque le Maire rappelle que le conseil muparcelle concernée. Le conseil muni- nicipal a demandé une distraction cipal autorise le Maire à effectuer les de surfaces de 83 ha du plan. Le CONVENTION DE DENEIGEMENT démarches nécessaires à cette opé- conseil municipal décide à l'unanimiration et à signer l'acte de vente à té de valider le plan d'aménagement forestier 2021/2040, sous réserve que les parcelles citées dans la délibération (voir ci-dessus) soient distraites des surfaces retenues.

#### CREATION D'UN EMPLOI NON PER-**MANENT**

#### Déneigement des voies communales

Vu le code général de la fonction rains communaux non boisés, sont publique et notamment l'article L.332-23-1 et considérant qu'il est forêt communale soumise au ré- nécessaire de recruter un agent congime forestier. Ces terrains ayant tractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire nation agricole, M. le Maire propose d'activité, le conseil municipal décide la création d'un emploi non permades surfaces soumises au régime nent pour faire face en prévision de la période hivernale, notamment le déneigement des voies communales. Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet, à compter du 1er décembre 2022, recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée



# 9 Juillet 2022

#### Les Pompiers du Béage

Cette année les pompiers du Béage ont choisi notre commune comme cadre pour les photos de leur calendrier 2023.

A l'issue des prises de vue, ils ont réalisé une visite de l'église et plus particulièrement du clocher pour connaître au mieux les conditions d'intervention en cas d'incendie.



#### 15 Août 2022

#### Fête de la bière ...

La Fête du 15 août au Cros de Géorand est un rendez-vous incontournable de l'été sur la montagne ardéchoise. La version 2022 avec pour thème « La fête de la Bière » a été à la hauteur une fois de plus. Une journée chaude et ensoleillée, festive comme on l'aime, rythmée par les musiques et les danses irlandaises, et arrosée par une dizaine de variétés de bières : Un vrai succès pour cette belle journée où plus de 300 repas ont été servis!

Merci à l'ensemble des Bénévoles et à leur engagement sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu.

Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle édition qui s'annonce pleine de surprises!



14 / Juillet-Décembre 2022



# 17 Septembre 2022

#### Soitée d'ouverture du restaurant « Le Géorand »

Une centaine d'habitants avait répondu à l'invitation de M. le Maire. Les personnes sont venues autant pour la rencontre avec les gérants que pour admirer les lieux complètements réhabilités. Le bar/restaurant/épicerie/gîte est désormais baptisé « LE GEORAND ». Un nom proposé par Marie-Aimée BRESSE et retenu parmi plusieurs propositions.



## **11 Novembre 2022**

#### Cérémonie du 11 novembre

Ne pas oublier! Sébastien PRADIER a fait lecture du discours de M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Les sapeurs pompiers ont participé à la cérémonie, dont Manon LAURENT, jeune du village ainsi que Maelys BUZZI, âgée de 13 ans et nouvelle habitante. En préambule de la cérémonie, Sébastien PRADIER a salué leur engagement.



#### **18 Novembre 2022**

#### Inauguration de la Caserne des Pompiers de St Cirgues en Montagne

Financée à 65% par le SDIS et 35% par la Communauté de Communes Montagne d'Ardèche, la caserne de Saint Cirgues en Montagne a été inaugurée le 18 Novembre, en présence de Monsieur le Sous-préfet de Largentière, de Sandrine GENEST, 1ère Vice-Présidente du Département de l'Ardèche, de Jacques GENEST, Président de la Communauté de Communes Montagne d'Ardèche, et des Maires de la zone où la Caserne de Saint Cirgues intervient en premier appel (Saint Cirgues en Montagne, Mazan l'Abbaye, Le Cros de Géorand (secteur La Palisse).

La commune de Cros de Géorand était représentée à cette inauguration par Sébastien PRA-DIER, Maire, Jean Marie TAULEIGNE 1<sup>er</sup> Adjoint et Christine CHAUCHE, Conseillère Municipale.







#### **26 Novembre 2022**

#### **Concours photos**

Lors du vernissage de l'expo-photo: « La faune du plateau ardéchois », l'association la Bouquinerie Crouseilloune a présenté les 88 clichés proposés par 23 photographes. Le Maire, Sébastien PRADIER a félicité l'initiative de cette association, mais aussi sa constance et l'engagement des bénévoles. Bernadette ROCHE, Conseillère Départementale a rappelé l'importance des animations sur la montagne pour maintenir le lien. Ensuite, Alban PRADIER, président de la Bouquinerie Crouseilloune a annoncé le thème du futur concours et Chantal GINEYS, secrétaire, a distribué les prix aux 3 lauréats (voir 4ème de couverture).

## 26 Novembre 2022

#### **Repas du CCAS**

Pour permettre des retrouvailles le CCAS a proposé aux personnes de plus de 65 ans un repas de fin d'année au nouveau restaurant LE GEORAND. Un menu délicieux a ravi les papilles et les conversations allaient bon train aux nombreuses tables (58 personnes).







#### 2 & 3 Décembre 2022

#### **Téléthon**

Les animations du Téléthon sur le secteur « Sources de la Loire/Montagne Ardéchoise » se sont ouvertes par une veillée à Cros de Géorand, un concours de belote avec 16 équipes rassemblées et d'autres participants réunis autour de jeux de société . Cette animation de l'association « Sources de la Loire » entrait dans le programme des manifestations au profit de l'AFM Téléthon.

Président: Patrick COUDENE,

Représentante locale : Karine ACCASSAT, Coordinatrice Ardèche : Sybille AUDIGIER.



## 9 Décembre 2022

"Les prairies fleuries" concours organisé par la chambre d'agriculture auquel peuvent participer tous les agriculteurs (éleveurs de chèvres, de brebis, de fin gras du Mézenc, etc ...)

Damien COCATRE, technicien du PNR des Monts d'Ardèche et Nicolas BEILLON, chargé de mission de la Chambre d'Agriculture ont présenté les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) qui permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent pour la mise en œuvre de bonnes pratiques agro-écologique. Puis, Pascal LAURENT élu à la Chambre d'Agriculture et Catherine USALA, élue au PNR des Monts d'Ardèche ont remis les prix décernés aux Lauréats du concours des Prairies Fleuries.





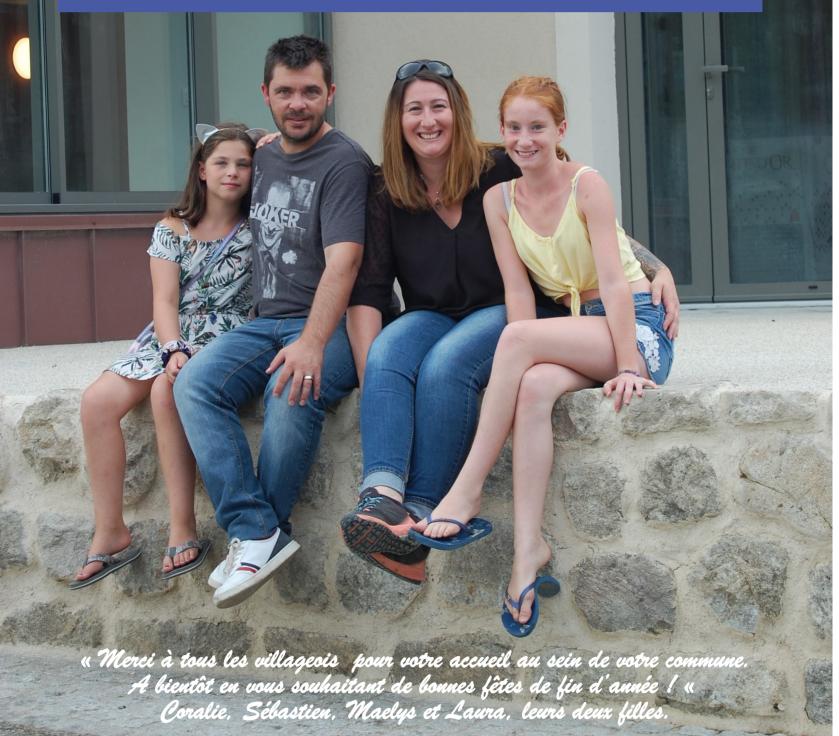
savoir-faire et le goût du com- misé une structure abandonnée reux de voir arriver sur notre nicipaux par leur enthousiasme.

Tout d'abord ils ont de l'expél'opportunité de reprendre un ici. La structure multicommerce café/restaurant dans le village de Cros-de-Géorand offre plus de Livet et Gavet (38). A cette Leurs deux filles, Laura et Maelys prendre les rênes en cuisine. Ils tien se sont sentis bien accueillis.

services à Livet et Gavet.

rience : avant d'arriver à Cros-de- Redémarrer ailleurs ce n'est pas Géorand, Coralie avait tenu une facile! Et pourtant c'est leur épicerie, puis le couple a saisi choix. Ils sont venus s'installer de résidence de leur famille à confort pour la vie de famille. époque, Sébastien était géo- ont déjà pris pied dans leur noumètre. Mais, amoureux des bons vel environnement. Des amitiés Nous leur souhaitons pleine répetits plats, il s'est formé pour se construisent. Coralie et Sébas- ussite.

Coralie et Sébastien BUZZI ont du ont de l'énergie, ils ont redyna- De notre côté, nous sommes heumerce. Ils ont séduit les élus mu- depuis deux ans. Ils ont créé une commune un jeune couple avec clientèle et proposé de nouveaux deux enfants. La proximité de l'épicerie avec son dépôt de pain permettra de fixer de nouveaux habitants. Nous apprécions de pouvoir nous régaler. Il n'y a pas beaucoup de restauration en hiver sur le plateau ardéchois. Gageons que leur assiduité et la qualité des menus amènera de nombreux convives à leur table.







Le samedi 17 septembre dernier vous êtes venus nombreux à la découverte du nouveau commerce. Et depuis, ce jour les habitants du village et plus largement de la montagne bénéficient des services proposés.

Coralie et Sébastien BUZZI gèrent ce nouveau lieu avec enthousiasme.

LE GEORAND: 07 66 12 39 70 legeorand@gmail.com

Attentifs et énergiques, ils ont déjà mis en place pour cet hiver :

LES HORAIRES	LE SERVICE		
L'EPICERIE  Ouverte du mardi au dimanche, Coralie est à votre disposition selon les horaires du bar.  Par délicatesse, soyez vigilant à éviter les heures de service du restaurant (c'est à dire de 11h45 à 13h et après 18h45)	La porte s'ouvre sur la petite épicerie de village, typiquement fondée sur le concept du dépannage. Vous y trouverez une solide base en épicerie sèche, un coin dédié aux produits détergent et hygiène ainsi qu'une desserte des quatre saisons pour des fruits et légumes. Petit à petit, les produits locaux prendront leur place, il y a déjà des bières artisanales. Il est possible de vous fournir des quantités plus importantes (par exemple un gros sac de pommes de terre) en anticipant par une commande.		
<b>LE GAZ</b> fait partie des services offerts par l'épicerie	Les recharges Butagaz sont disponibles.		
LE PAIN sur commande la veille pour le lendemain. Commandez sur place ou par téléphone : 07 66 12 39 70	Vous pouvez commander : - la flûte - la baguette simple - la baguette céréale et pour le dimanche : les croissants		
LE BAR est ouvert : - du mardi au jeudi de 7h à 19h - les vendredis et samedis de 7h à 20h30 - le dimanche de 8h à 13h30	Une amplitude horaire importante, vous permet de passer un bon moment seul(e) ou de vous retrouver entre amis(es). L'ambiance est chaleureuse, l'accueil convivial. Prendre un pot, jouer aux cartes, faire une pause après une balade, refaire le monde, Nous sommes persuadés que vous apprécierez.		
LE RESTAURANT est ouvert: - du mardi au jeudi de 11h45 à 13h - les vendredis et samedis de 11h45 à 13h et de 18h45 à 20h30 - le dimanche 11h45 à 13h Pensez à réserver, c'est mieux! Tél. 07 66 12 39 70	Un menu du jour avec des produits de notre montagne et de saison en fonction de l'humeur du chef.  Et le vendredi soir c'est pizzeria, pour changer d'ambiance !!!  Bientôt la carte des pizzas sera sur facebook.  Pour vos évènements (anniversaire,) n'hésitez pas à contacter  Le GEORAND. Ils pourront vous faire des propositions (gâteaux/ vacherin, etc.).		



#### Mais qui es-tu Catherine?

≻ J'ai été secrétaire de direction en région parisienne. Je suis pé à l'organisation du ciné-club, Sébastien PRADIER? maintenant chevrière à Cros de Géorand depuis 15 ans.

Cette année, j'ai fêté mes 59 ans. Mes deux enfants ont 28 et 31 -mère avec deux petits-enfants. Dans cette nouvelle vie qui nous lie, Manu et moi, nous sommes ce qu'on appelle des néo-ruraux.

#### Qu'est-ce qui t'attache à la commune du Cros?

> Je suis venue réaliser un rêve : habiter à la montagne et vivre avec des chèvres. Cros de Géorand a permis cette installation. Quelles connaissances as-tu de Nous avons été bien accueillis et nous apprécions ce lieu que nous habitons et qui nous habite, cette nature exceptionnelle. Et puis, évoluons sereinement nous grâce à la bonne entente qui règne au village.

#### Quels ont été tes engagements?

≻ J'ai eu comme modèle mes parents, acteurs et citoyens, impli- libres.

qués dans la vie associative. Lors Qu'est-ce qui t'a motivé pour de mes années lycées, j'ai partici- rejoindre la liste conduite par du théâtre, ... et j'ai milité au sein > Pendant 6 ans, j'ai pu apprécier tions scolaires. J'ai créé un comité de Sébastien. ans et j'ai le bonheur d'être grand de quartier pour réaliser annuel- Aussi, sa proposition de mettre lement une fête. Dans mon dernier emploi, j'ai eu plaisir à oeu- dat la réalisation du multicomvrer pour le fonctionnement d'un comité d'entreprise. Sur la montagne, en tant qu'agricultrice avec J'ai décidé de repartir avec une activité d'accueil à la ferme, l'équipe solide qui se dessinait. j'ai adhéré au réseau Accueil Paysan. Et pendant quelques an- Comment envisages-tu ton rôle nées, je me suis investie à la Bouquinerie Crouseilloune.

### la commune de Cros de Géorand?

Si peu! J'ai soif de mieux appréhender mon territoire. Je me régale à découvrir l'histoire de ce pays qui m'a adopté. En étant présente avec les habitants et en étudiant le passé de notre territoire, j'accède à une continuité fondamentale pour envisager l'avenir sans rupture des équi-

de la JOC. Puis en tant que parent les compétences, l'énergie, la perd'élèves j'ai rejoint les associa- tinence et les capacités d'écoute

> au programme du prochain manmerce a déclenché mon enthousiasme.

# d'élu dans les 6 ans à venir?

Notre territoire est confronté, comme ailleurs, à des changements rapides. Les espaces de montagne figurent parmi les plus fragiles.

Nous avons la difficile tâche de nous projeter pour continuer à vivre ici et ensemble. L'incertitude implique que nous soyons créatifs et que nous agissions en concertation.

Notre territoire doit rester vivant et vivable.

20 / Juillet-Décembre 2022

# fonction?

ciales (CCAS).

teurs pour le maintien d'un petit est venue vivre au pays. marché.

commune au sein du Parc Natu- tion du petit chemin dit « des rel Régional des Monts d'Ardèche, avec un mandat de vice présidence attachée à l'éducation commune. au territoire et à la biodiversité.

#### Qu'est-ce qu'il te semble im- de vigilance? portant de maintenir à Cros de Géorand et quel projet te tient particulièrement à cœur?

l'esprit convivial et solidaire entre propositions concernant la quesles habitants notamment en sou- tion de l'eau, la préservation de tenant la vie associative et les notre environnement, ... et c'est moments festifs.

En tant qu'élus nous pouvons ac- aux solutions.

Quelles ont été tes premières compagner des projets permet- Quel conseil donnerais-tu à un missions lors de ta prise de tant à des jeunes de s'installer à jeune qui souhaite s'engager l'année sur la montagne ardé- dans la vie locale? ≻ J'ai continué à participer à l'éla- choise pour développer de nou- ≻ Que c'est une expérience merboration de ce bulletin municipal velles activités. En cela, le multi- veilleuse! On y apprend la toléet je participe aux décisions du commerce s'avère une réussite. Il centre communal d'actions so- permet une proximité du service quand les prix du carburant s'en-J'essaie de dynamiser le coeur de volent. Il ouvre un lieu pour se village en motivant les produc- retrouver. Et une nouvelle famille

Un petit projet très concret qui le suis élue déléguée de notre me tient à coeur est la réhabilitapoètes » et plus largement les sentiers de randonnées sur notre

# Quels sont pour toi, les points

> Je suis préoccupée par les enieux de transition et d'adaptation. Alors j'essaierais d'être une ≻ Il est important de maintenir petite veilleuse et de faire des ensemble que nous réfléchirons

rance, la persévérance. Dans l'engagement se créent les plus belles amitiés.

En s'engageant dans la vie associative ou sur un mandat d'élu. on appréhende différemment le monde. On s'ouvre aux autres, à leur questionnement et à leurs idées. On se découvre soi-même. Etre à plusieurs décuple les énergies et fait converger une équipe sur un projet commun.

On avance!

*Je dirais aux jeunes :* Soyez persuadés que votre place est pleine et entière au sein des associations et des différentes instances.







# Les Services Postau



#### **COURIR LA POSTE**

des facteurs. **Marcel PAGNOL** 

ces femmes et ces hommes, que nous rendons hommage dans cet article qui essaie de retracer l'histoire des

Pour écrire cet article, nous avons sollicité le centre de documentation du Musée de la Poste, nous avons eu recours aux registres de délibération des conseils municipaux des années 1908 à 1979 et aux archives départementales. Nous avons aussi fait appel aux souvenirs des facteurs et de leurs familles.

bibliothèque municipale, un ouvrage de référence, merveilleusement illustré retraçant prend l'envie d'une petite excursion parisienne, nous vous conseillons la visite de ce musée situé

Les facteurs jouent un rôle poste royale. Des messagers à gers. essentiel pour la vie de cheval (appelés chevaucheurs) notre village. C'est à eux, galopent de relais en relais. Environ tous les 15 kms, ils changent de monture afin de poursuivre leur route sans ralentir. Ce dispositif, qu'on appelle la « poste aux chevaux » est mis en place vers services du courrier sur 1476. Ce service est d'abord ex**notre commune.** clusivement réservé au Moyennant un prix de course élevé, chacun peut voyager « en poste », c'est-à-dire au galop. Il n'existe pas de service public de transport des lettres.

À l'origine, le mot « courrier » ne au 34 Bd de Vaugirard - Paris 15ème. fendre au péril de sa vie. Il par- bureaux de poste (+ de 4000 ha-

« C'est le privilège Au Moyen Age, seuls les élites et court les routes nuit et jour, sans lettrés disposent de messageries repos. Il délivre et reçoit les déprivées, les rois et seigneurs, le pêches des bureaux de poste siils connaissent le nom clergé, les universités et munici- tués sur son parcours et est de tout le monde » palités importantes. Les messa- sanctionné en cas de retard ou gers se déplaçaient le plus sou- de perte. Au relais et sur la route, vent à pied sur des routes dange- le courrier de la poste a priorité reuses. Sous Louis XI est créée la de passage sur les autres usa-

> Le transport des lettres n'est pas sans risque. Que ce soit à cause des intempéries, du mauvais état de la route, de problèmes liés aux voitures ou encore du brigandage, la route représente un danger de tous les instants. Pour se préparer au départ, les voyageurs peuvent consulter la « Carte des postes » de Nicolas SANSON (1632) qui retrace le réseau des routes et relais de poste. Mentionnons que cette carte n'a aucun tracé sur la montagne ardéchoise.

désigne pas les lettres, mais Jusqu'en 1830, il n'existe aucun Pour en savoir plus, vous trouverez à la toute personne qui « courre la service de distribution à domicile poste ». Le courrier est le messa- dans les campagnes. Les 7/10<sup>e</sup> de l'histoire postale « Histoire et art postal » édité ger, le gardien des dépêches (= la population française sont ainsi par le Musée de la Poste en 2019. Et s'il vous lettres placées dans des paquets privés de la visite du facteur. ficelés), qu'il doit parfois dé-Seules les localités pourvues de





ses lettres. Louis LENAIN dans dépêches », Arthème HEBRARD. son ouvrage « la Poste en Drôme et Ardèche des origines à 1920 », mentionne que l'établissement de poste le plus proche sera Montpezat jusqu'en 1849. Les Mairies rémunèrent un piéton pour la distribution des correspondances administratives. En

4 000 habitants) sont desservies 1957, figure encore dans les par un facteur. Partout ailleurs, il comptes administratifs de la faut se rendre dans un bureau commune de Cros de Géorand la de poste pour envoyer ou retirer rémunération d'un « porteur de



LA POSTE AUTOMOBILE RURALE

dant postal » qui a les attribu- datée du 3 novembre 1930 : tions réduites d'un bureau de «Le Maire expose au Conseil Muni-correspondances». poste. Ces correspondants pos- cipal que la création et le fonction- Pourquoi la gare de Lalevade? taux sont souvent des petits nement du nouveau courrier postal Dès le début de la construction agréés par l'administration. Ils heures du matin réalise un grand (1840),

commerçants ou des buralistes arrivant à St Cirgues vers les 9 des lignes de chemin de fer sont reliés au bureau de poste progrès dans la transmission des postes a installé des courrierspar une voiture privée. Son con- dépêches pour la région, progrès convoyeurs sur chaque ligne. ducteur se charge des colis, des très apprécié par la population et

Pour enrayer l'exode rural et sacs postaux et également des par les nombreuses villégiatures et améliorer le service postal dans commissions de toute nature touristes. Que malgré le progrès les campagnes, l'administration faites chez les commerçants dési- réalisé, il existe encore une lacune des Postes crée un service de gnés par les clients, moyennant qu'il y aurait lieu de combler au poste automobile en 1926. La tarif, et qui ont passé commande plus tôt en demandant la création Poste automobile rurale est ainsi au boucher, au pharmacien, à d'un nouveau service postal en voiorganisée : un bureau de poste l'épicier... Le colis est livré au pas- ture partant de Saint Cirgues à 13 d'attache est désigné comme sage de la voiture si le destina- heures pour arriver à Montpezat à tête de ligne et, dans chacune taire est présent, ou au corres- 14 heures en correspondance avec des communes desservies par pondant postal. On retrouve le départ des dépêches de cette l'automobile, est installé un cette organisation dans une déli- dernière localité pour la gare de « établissement de correspon- bération du conseil municipal Lalevade d'Ardèche ce qui donnerait une avance de 2h heures à nos

l'administration

#### **FACTEUR RURAL**



©Musée de La Poste - Almanach des Postes et Télégraphes 1887 - Oberthur éditeur - Chromolithographie - Inv. 2009.190.6

sont mal rémunérés. Ils sont ré- le député SEMBAT, rapporteur du tribués aux kilomètres parcourus budget des Postes à l'assemblée. (4 centimes/km en 1830). Ce sys- Il déplore « qu'un homme (le factème est très pénalisant pour les teur rural) qui fournit à l'État un vieux facteurs qui demandent au dur travail, ne puisse recevoir en soir de leur carrière, l'attribution échange une rémunération convede tournées moins longues. On nable et doive employer ses soirées convient alors en 1851 d'allouer à des besognes étrangères, se faire une « haute paye » aux facteurs cordonnier ou tailleur pour nourrir les plus anciens. Cette « haute sa famille ». paye » doit leur permettre de se faire remplacer et de profiter de époque où le service s'effectue tous les jours. Ce n'est qu'à partir de la loi du 28 avril 1893 que les facteurs disposent d'un jour de congé par mois au frais du Trésor.

Le directeur général des Postes, Edouard VANDAL, signale dans son rapport en 1866 que la détresse du service rural est de notoriété et que les salaires des facteurs ruraux « ne répondent plus Lors de sa séance du 29 sepaux premiers besoins de la vie ». tembre 1935 le conseil municipal Leur situation n'est guère plus de Cros de Géorand prend acte attrayante au début du 20<sup>ème</sup>

Au début, les facteurs ruraux siècle, comme le signale en 1903

Jean DURAND expose dans son ouvrage « les contes de la Burle » quelques jours de repos à une les conditions de travail des facteurs. Victorin AVOUAC a du savoir-faire pour confectionner des chaises et René SAUSSAC tresse des paniers. Ils sont facteurs tous les deux, Victorin AVOUAC depuis 1934 « L'été Victorin (AVOUAC) se tapait ses 38 kilomètres à pied chaque jour, jusqu'au Moulin Haon... L'hiver malgré les skis que Victorin avait taillés dans le fayard, c'était un sacré sport!»

de l'accord de la Direction des

Postes pour la concession d'une boîte aux lettres à l'école publique du Poyet et accepte de prendre à charge « les frais d'achat, d'emballage, de transport et d'entretien de ladite boîte... Le conseil demande à faire effectuer la pose par un ouvrier du pays ». Fernand GINEYS se souvient que le relevage de cette boîte aux lettres au Poyet se trouvait sur la tournée de son père. « Il allait prendre le courrier à la poste à Saint-Cirgues. Puis, il faisait sa tournée qui passait au Poyet.

#### Les facteurs recensés à Cros de Géorand en :

Pierre HABAUZIT

- 1901:

Victor CORTIAL Léon LAURENT

- 1921:

Jean-Baptiste VOLLE (44 ans) Louis LAURENT (63 ans)

- 1936:

Adrien-Célestin GINEYS (39 ans) Louis FIALON (47 ans) Henri CHABANIS (24 ans) Baptiste VOLLE (59 ans) Baptiste VOLLE (27 ans) dit « Batelle »

Source archives départementales

- et plus récemment, leurs enfants se souviennent de :

**Augustin VOLLE Marcel PLANTIN** Jacky VOLLE Florentin VOLLE Jean GINEYS **Gustave POMMIER** 





pour sa tournée sur une boucle de conducteur ». 33 kms » (à pied bien sûr). Lors de sa tournée du 23 avril 1953, Baptiste Volle dit « Batelle » fait une mauvaise chute en pleine tourmente. Il décède ainsi à 44 ans.

tournées à pied sont longues. Le bulletin d'itinéraire à pied de M. Pommier validé le 27/05/1970 énumère 40 lieuxdits dispersés sur une tournée de 37 kms sur le Cros et le Béage.

#### Martine Gayton raconte:

« Quand mon père avait parcouru la campagne en hiver, ses vêtements étaient tant raidis par le froid, que ma sœur et moi l'aidions à ôter son manteau à son retour. »



Gustave POMMIFR

Sur la fin de sa carrière, M. Pommier sera autorisé à utiliser sa Cirgues-en-Montagne.

iour de neige, son père, Augustin Géorand est assurée par Marcel core le souvenir des habitants : le Volle, a monté le courrier du Plantin. Vers la même époque, facteur Marcel Plantin frappait Roux jusqu'au Cros. « Il a trié le quand René Lavastre prend ses avant d'entrer et invariablement courrier sur la table du bistrot à La fonctions à la poste du Béage en il s'annonçait par ces mots : « Et Palisse, avant de repartir ensuite 1977, il est le premier « préposé la maison ? ». C'était l'habitude. Il



Source Marie-Hélène MOULIN. Article du Dauphiné Libéré 2/09/1970.

qualificatif officiel « préposé à la distribution » date de 1957. Le facteur est titularisé par un concours et se voit affecter là où ses services sont nécessaires. C'est ainsi que Marcel Plantin sera facteur auxiliaire pour du renfort neige dans sa jeunesse, puis à l'issue du concours, titularisé et muté en région parisienne. Il n'obtiendra un poste dans sa montagne d'origine que vers 1967. Certains facteurs gardent le statut d'auxiliaire durant toute leur carrière comme le signale Jean Durand « pour obtenir la titularisation, il aurait fallu qu'il parte... Or il ne voulait quitter ni le pays... ni surtout sa vieille mère ».

voiture personnelle pour faire sa A partir de 1993, le facteur est tournée. Puis, l'administration « un agent professionnel qualides P.T.T. s'équipe de véhicules. fié ». Cette identification par le Dans son édition du 02/09/70, Le grade ne remplacera jamais Dauphiné Libéré rend compte de l'identité de fonction : pour le la création d'un centre de distri- public, le facteur sera toujours bution postale motorisé à Saint- le facteur. Il suffit d'entendre le Quatre témoignage de René Lavastre qui voitures (des 2CV) pour moderni- souligne que sa maîtrise du paser le service. L'article précise tois faisait de lui un facteur ap-

Christian Volle se souvient qu'un que la tournée sur le Cros de précié dans la campagne. Ou enétait toujours de bonne humeur. Si nous étions absents, il déposait le courrier sur la table. Le facteur auxiliaire, Christian Brun, qui faisait le renfort neige disait « à l'amitié » si on lui servait un verre avant de repartir dans le froid.

> On accordait une grande confiance au facteur. Il apportait les médicaments, le pain. Il transportait des fonds importants pour le versement des pensions retraites, des allocations familiales, des mandats lettre. Il amenait des nouvelles des uns et des de autres dans les maisons isolées.



Juillet-Décembre 2022 / 25

#### L'AGENCE POSTALE

1902, St-Cirgues en 1905.

Lors de sa séance du 22 mars au chef-lieu » 1908, le Conseil municipal de- En 1955, le Conseil décide d'amémande « la création d'un bureau nager la partie désaffectée du de facteur receveur avec courrier bâtiment de l'école en Mairie et en voiture de Cros-de-Géorand à St agence postale. Le 16 septembre -Cirgues-en-Montagne ».

1950 le Conseil Municipal du Mme POMMIER est nommée re-Cros constate « que le Bureau de ceveuse de l'Agence par la Direc-Poste de Saint Cirgues en Mon- tion des Postes. Lors de sa tagne desservant à peu près toute séance du 17 février 1957, le con- Aujourd'hui, la commune, n'est ouvert au public seil demande qu'une indemnité communale que vous fréquentez l'après-midi qu'à partir de 15h. De de transport du courrier de St est le résultat des travaux de ce fait, ceux qui ne peuvent se pré- Cirgues à l'agence postale de complète réhabilitation réalisés senter le matin étant donné l'éloi- Cros de Géorand soit « accordée en 2011/2012 par la commune. gnement 12 ou 13 kms pour cer- à M. LAURENT Marius qui assure le Notre commune est rattachée au tains à parcourir à pied, sont obli- courrier en question à la satisfac- Centre courrier de Coucouron. Il gés d'attendre cette ouverture un tion générale ». Raymond CHA- y a 4 facteurs pour couvrir le terpeu tardive et il arrive que pendant REYRE prendra le relais pour ritoire de Cros de Géorand l'hiver le retour doive s'effectuer la cette mission en 1962. La liaison (4 339 hectares). La factrice du nuit en partie ... après délibération reste difficile en hiver. Christian Béage dessert le Cordonnier et le Conseil demande à la Direction VOLLE raconte qu'il a été réquisi- Crouste. Le facteur de Ste-Eulalie des Postes que le bureau de St tionné par la Mairie en février dessert Le Cayre et Peyremaillet. Cirgues soit ouvert au public à par- 1967. Le village était privé de Le facteur du Lac d'Issarlès destir de 14h avec une fermeture courrier depuis plusieurs jours, sert la Palisse, le Poyet, les s'effectuant à 17h ».

« Le Conseil, après en avoir délibéré, considérant que le bureau de poste de St Cirgues en Montagne le plus rapproché, se trouve à 10 kms, demande à l'administration émises

L'étude des marques postales, Postes trouvant que le village du appelée la marcophilie permet Cros n'est pas sur un itinéraire, La de situer historiquement l'impor- Palisse Le Lac d'Issarlès et que cela tance des bureaux de poste : Par lui occasionnerait des frais suppléexemple, Montpezat (bureau de mentaires ». Le Conseil décide de Direction) dispose d'une oblitéra- prendre aussi à sa charge « le tion de lieu dès 1822, le Béage en trajet de La Palisse au Cros afin que le courrier arrive directement

1956, l'agence entre en service. © Musée de La Poste - « les P.T.T. font plus pour vous ! » - Campagne « CCP c'est si simple » - Ministère des PTT 1972 - Offset - Inv. 12913 Lors de sa séance du 19 février En 1957, la secrétaire de Mairie, les routes étant impraticables : Combes et Malaval. Et le facteur « Avec M. POMMIER, nous avons du Cros réalise l'ensemble du planter une agence communale porté les sacs sur le dos en cou- reste du territoire de notre compant par la montagne pour assurer mune. Par ailleurs, vous bénéfile transport du courrier de Saint- ciez de « 3 boîtes jaunes » pour Cirgues au Cros. Je me souviens, nous avons ensuite cassé la croûte chez Iréné LAURENT ».

des Postes de bien vouloir décider En 2003, l'agence postale devient la création d'une agence postale agence postale communale grâce dans la commune. Le Conseil à une convention par laquelle la prend l'engagement de faire face commune prend à sa charge le aux frais d'installation et de loge- salaire de l'agent, les frais de c'est bien la bonne humeur du ment du gérant ». Et deux mois fonctionnement, contre une par- facteur, son sourire et sa gentilplus tard, suite aux réserves ticipation conséquente de la lesse que nous apprécions au-« l'Administration des Poste. Beaucoup d'opérations tant que son service.



postales et financières sont possibles (cf. bulletin municipal n°5 -2010).

l'agence déposer votre courrier :



- 1 à la Palisse,
- 1 devant la Mairie
- 1 aux Jallades (côté Ste-Eulalie).

Comme autrefois, aujourd'hui

# La recette de l'Agriade Saint Gilloise, Daube des mariniers, de Viviane GREVOUL



Voici un plat typiquement Gardois et plus exactement Camarguais, né à St Gilles précisément.

#### **INGRÉDIENTS**

#### Pour 15 personnes:

- prévoir 200 g de viande par personne, soit 3 kg de paleron
- 600 g d'oignons
- 3 gousses d'ail
- 400 g de câpre
- 400 g d'anchois au sel
- 1 bouquet de persil
- poivre du moulin

#### RECETTE

Hacher les oignons avec l'ail et le persil.

Mettre dans une cocotte les tranches de paleron, puis le hachis (oignons, ail, persil), les câpres et les anchois dessalés, faire en plusieurs couches, verser un verre d'huile d'olive.

Laisser mijoter trois heures à petit feu, ne pas remuer pendant la cuisson.

A vos fourneaux, ce plat est délicieux avec une bonne purée.



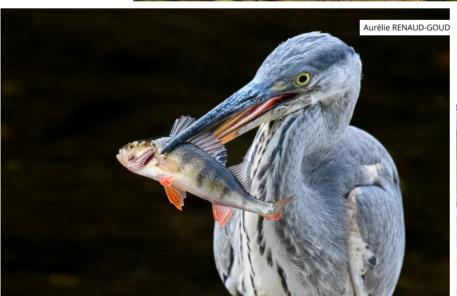
CE BULLETIN EST UN PEU

N'hésitez pas à envoyer en Mairie votre recette préférée pour la partager avec les habitants de Cros de Géorand. Nous en sélectionnerons une pour chaque parution.

#### **CONCOURS PHOTO 2022**









#### Concours 2022

Le thème : « La faune du plateau ardéchois »

23 photographes, 88 clichés, étonnants et même époustouflants pour certains.

Les Lauréats : 1<sup>ère</sup> Aurélie RENAUD-GOUD « Le Hibou »

2<sup>nd</sup> Alban PRADIER « Le lièvre »

3<sup>ème</sup> Aurélie RENAUD-GOUD « Le Héron »

4<sup>ème</sup> Audrey BARBUT « L'écureuil »

Expo 2022/2023 « La faune du plateau ardéchois »

Expo-photo gratuite Ouverte au public Tous les samedis de 10h30 à 11h30

Concours 2023
Le thème:
« La lumière dans tous
ses états sur le
plateau ardéchois »

Envoyez avant le 31 août 2023 : 5 photos format JPG sur : photoducros@orange.fr

Pour en savoir plus : https:// www.crosdegeorand.fr /concours/

Cliquez sur : règlement du concours